

La Mésange boréale

Mésange des saules, Mésange alpestre
(*Poecile montana*, anciennement *Parus montanus*)

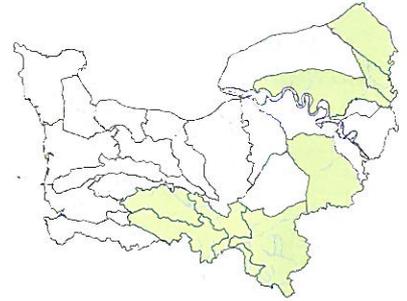


© S. HOUPERT

RECONNAISSANCE – INDICES DE PRÉSENCE

La Normandie constitue l'extrémité ouest de l'aire de répartition de la Mésange boréale, qui s'étend sur une bonne partie des continents européen (hormis

l'Irlande, l'Ecosse, une partie de la moitié ouest de la France et la bordure du bassin méditerranéen) et asiatique. Espèce sédentaire, seules les populations les plus nordiques migrent vers le sud à l'automne.



Description

- **Identification** - La distinction avec sa cousine la Mésange nonnette est quasi impossible, à part par le chant. En effet, physiquement, comme la Mésange nonnette, la Mésange boréale présente une calotte et une bavette noire, de grandes joues blanches, un dos et des ailes gris-bruns. Les critères de distinction avec la Mésange nonnette sont l'existence d'une zone claire sur les ailes (absente chez la nonnette) et la calotte mate (lustrée chez la nonnette).
- **Biométrie** - Taille : 11 à 12 cm - Envergure : 17 à 20 cm - Poids : 10 à 12 g.
- **Comportement** - La Mésange boréale est assez discrète et craintive ; elle s'aventure rarement dans les jardins ou près des habitations. Elle peut faire des réserves de nourriture, dissimulées dans des caches pour l'hiver (fentes dans l'écorce, fourches d'arbres, ...).
- **Indice de présence** - La Mésange boréale « zinzinule ». Son chant n'est pas mélodique, ni varié : l'un de ses cris caractéristiques est la répétition d'une note rauque qui la distingue de la Mésange nonnette.
- **Nid** - Le nid de la Mésange boréale est souvent situé à faible hauteur, à moins de 4 ou 5 m, dans une cavité creusée dans le bois pourri d'un arbre mort ou dépourissant. Il est constitué d'un matelas assez grossier de copeaux de bois, d'herbes sèches, de plumes et de poils.
- **Nidification** - Ponte de mi-avril à juin, de 6 à 9 œufs, blancs tachés de roux, qui sont couvés pendant deux semaines par la femelle. Les jeunes restent eux-mêmes un peu plus de deux semaines au nid avant de s'envoler.

Intérêt écologique



- La Mésange boréale est une espèce sédentaire, protégée au niveau national et citée à la Convention de Berne – Annexe II (Liste des espèces de faune strictement protégées).
- En Normandie, l'espèce est signalée dans 33 ZNIEFF en Basse-Normandie et 4 en Haute-Normandie.

Habitat de l'espèce

- La Mésange boréale vit aussi bien dans les forêts feuillues que résineuses, mais la présence d'un sous-étage dense lui est indispensable.
- La mésange boréale affectionne particulièrement les peuplements où sont présents des bois blancs, tendres et à durée de vie relativement brève (bouleaux, aulnes, trembles, saules, ...) notamment pour creuser son nid.
- Il n'est pas rare également de la retrouver en bordure de cours d'eau ou de milieux humides (marais, tourbières), où elle trouve facilement le bois tendre et vermoulu nécessaire pour son nid.
- Son régime alimentaire se compose d'insectes, de graines et de fruits.



© S. HOUPERT

Mésange boréale

La Mésange boréale

Mésange des saules, Mésange alpestre
(*Poecile montana*, anciennement *Parus montanus*)



© S. HOUPERT

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir le sous-étage dans les peuplements forestiers, et conserver des bois tendres, du bois mort ou des arbres dépérissants notamment sur les berges et en zones humides.

Gestion sylvicole

- Les modes de traitement qui permettent le développement et le maintien d'un sous-étage sont favorables à l'espèce : **futaie irrégulière, taillis-sous-futaie**.
- Une gestion sylvicole dynamique en **futaie régulière** permettant l'arrivée au sol de la lumière et le développement du sous-étage, est également favorable à la Mésange boréale.
- Conserver le sous-étage lors des exploitations.



A ÉVITER

- Capitalisation excessive entraînant la fermeture des peuplements et la disparition du sous-étage.
- Extraction systématique de tout le sous-étage lors des coupes.



FAVORISER

La phase de renouvellement des futaies régulières peut avoir un impact sur l'habitat de la Mésange boréale.

- Privilégier un **renouvellement par régénération naturelle avec une coupe d'ensemencement et des coupes secondaires progressives**, qui maintiennent autant que possible des gros bois, en parallèle de l'acquisition de semis.



A ÉVITER

- Coupe à blanc sur de grandes surfaces.



FAVORISER

Gestion environnementale

Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

- Maintenir dans le peuplement des bois blancs et tendres, quand ils sont présents.
- Laisser sur pied les arbres dépérissants ou morts, notamment ceux du sous-étage.
- Limiter la fréquentation des zones de nidification d'avril à juillet.
- Éliminer l'utilisation de produits agropharmaceutiques contre les insectes en particulier.



© J. RIVIERE - GGM

Mésange nonnette

- Des **exploitations forestières interrompues de mi-avril à juillet**, dans les forêts où l'espèce est présente (jeunes dans les nids).

Remarque : période de montée de sève, de toute façon défavorable à l'exploitation des feuillus.



- Dans les ripisylves, il convient de conserver les bois morts ou dépérissants qui constituent les sites privilégiés de nidification de la Mésange boréale.



Variante « réserve intégrale »

- Abandon de la récolte de bois qui se dégrade sur pied ou au sol.



Remarque importante - La Mésange nonnette, très proche physiquement mais plus hardie que sa cousine, la Mésange boréale, s'observe plus facilement l'hiver à une proximité des mangeoires installées dans les jardins.